



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 30 / 10 / 2023

Dossier complet le : 15 / 11 / 2023

N° d'enregistrement : 2023-7410

1 Intitulé du projet

Renouvellement de la demande d'autorisation du système d'assainissement collectif des eaux usées de la ville d'Aizenay dans le cadre du projet de nouvelle station d'épuration

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Mairie d'Aizenay

Raison sociale

Collectivité territoriale

N° SIRET

2 1 8 5 0 0 0 3 1 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

ROY

Franck

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 **Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
24. Système de collecte et de traitement des eaux résiduaires.	a) Système d'assainissement dont la station de traitement des eaux usées est d'une capacité inférieure à 150 000 équivalents-habitants et supérieure ou égale à 10 000 équivalents-habitants.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 **Caractéristiques générales du projet**

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une nouvelle station d'épuration sur le site de la station actuelle en réutilisant certains ouvrages conformément au schéma directeur d'assainissement : passage à une station d'épuration de 15000 EH, 900 kg de DBO5/j

Un plan d'épandage existe déjà (voir annexes) et fonctionne correctement. Il ne rentre pas dans les clauses de l'article R. 122-2 car inférieur à 800tMS/an.

4.2 Objectifs du projet

Respecter la réglementation en vigueur pour les rejets de la station d'épuration.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Description des aménagements proposés :

- Piège à cailloux,
- Dégrillage,
- Alimentation gravitaire dans le bassin tampon existant (Volume 298 m³),
- Relevage des eaux brutes vers la nouvelle filière eau (15 000 EH),
- Régulation hydraulique : réutilisation du bassin d'aération N°2 de 1 330 m³ en bassin tampon (pompage 500 m³/h)
- Nouvelle filière eaux de 15000EH (NGL10-Phosphore 1mg/l):
 - o Débitmètre,
 - o Tamisage : 400 m³/h,
 - o Dessableur - dégraisseur
 - o Bassin d'aération : niveau de rejet très poussé (NGL 10 ; Pt 1),
 - o Surpresseur (aération fines bulles),
 - o Déphosphatation,
 - o Clarificateur raclé : débit 365 m³/h (diamètre 30,5mm, hauteur droite : 3.0 m),
 - o Equipements associées : recirculation, dégazage, poste toutes eaux,
 - o Traitement tertiaire : Coagulation, Flocculation, Microfiltration, Emplacement réservé pour un dispositif de traitement UV,
 - o Comptage des eaux traitées.
- Filière boues : Poste de recirculation, Poste d'extraction, 2ème centrifugeuse complémentaire, chaulage éventuel, aire de stockage complémentaire minimum de 300 m² existant (ou quai pour 2 bennes d'évacuation des boues). Démolition du clarificateur et d'un BA de l'ancienne filière. Calendrier : voir annexe

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les travaux auront lieu dans la parcelle contiguë à la station actuelle, permettant le maintien du service pendant la phase travaux.

Les bilans seront réalisés à la fréquence préconisés par l'arrêté du 21/07/2015. Un nouveau manuel d'autosurveillance sera rédigé et proposé à la validation des services de l'état

La collectivité lancera une consultation pour bénéficier d'une assistance technique à l'exploitation et à la maintenance (comme c'est déjà le cas aujourd'hui).

Les ouvrages supprimés seront détruits une fois la nouvelle station complètement en fonction.

Le schéma directeur indique une charge de 14400 EH à un horizon 20 ans. La durée de vie estimée de la nouvelle station sera donc à minima de 20 ans. Elle sera ensuite réhabilitée, étendue ou déplacée en fonction des études réalisées à ce moment là.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La station actuelle dépend de l'arrêté du 07/09/2010.

Code SANDRE : 0485003S0004

Un permis de construire sera à obtenir avant le démarrage des travaux : le document d'urbanisme autorise la construction d'une station d'épuration sur les parcelles concernées.

La nouvelle station d'épuration va être soumise à autorisation au titre du code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Station d'épuration de 15000 EH, 900 kg de DBO5/j, les travaux seront réalisés sur les parcelles actuelles de la station : BH210 - BH211 - BH 213 : 8176 m ² auxquels sera ajouté la parcelle AZ129 de 10470m ² . Les ouvrages seront semi enterrés comme actuellement. Le plan d'épandage actuel est conservé car suffisant et sera revu éventuellement au fur et à mesure de l'augmentation des charges.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Route de la Genete

Lieu-dit : parcelles BH0213 et AZ0129

Localité : Aizenay

Code postal : 8 5 1 9 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 1 ° 3 7 ' 1 4 " 1 Lat. : 4 6 ° 4 4 ' 1 0 " 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUIH Vie et Boulogne, zone UL et UE (pas de restrictions particulières)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de ZNIEFF
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pas de plan de prevention du bruit
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non pas de bien inscrit au patrimoine mondial de monument historique ou de site patrimonial remarquable
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas de zone humide
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRN ou de PPRT
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pas de sols pollués recensés
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas dans ZRE
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas périmètre de protection de captages
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas de site natura 2000
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de prélèvement d'eau
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de drainage, pas d'utilisation des masses d'eau souterraine
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas d'impact sur les ressources et équipements d'eau potable Il permettra de traiter la totalité des effluents eaux usées de la commune
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La station sera construite sur un terrain vague en bordure de la voie rapide.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de sites classés à proximité
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, la station sera construite sur un terrain vague en bordure de la voie rapide.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas de risques technologiques dans le périmètre
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	zone sismicité 3 zone à potentiel radon niveau 3
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets au milieu naturel seront améliorés par rapport aux rejets actuels
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	comme actuellement, des livraisons de réactifs et des évacuations de boues
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	actuellement, bruit des turbines. Dans le futur elles seront remplacées par des supresseurs d'air capotés dans un local isolé phoniquement
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	nuisance de la voie rapide
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Odeurs classiques de station d'épuration, le projet intégrera un traitement de l'air vicié. Le futur projet se situe à plus de 100 m des habitations
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les moteurs seront isolés du sol des bâtiment par des silencieux blocs
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eventuellement de l'éclairage nocturne lors d'intervention ponctuelle de dépannage
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	rejet des eaux traitées
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ruisseau du Noiron, puis Retenue d'eau d'Apremont (La Vie)

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	des effluents sont générés (retour de déshydratation des boues et divers colatures). Ils seront traités sur place (renvoyés en tête)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de boues valorisées en épandage agricole selon un plan d'épandage dûment autorisé
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La station sera construite sur un terrain vague en bordure de la voie rapide.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La station sera construite sur un terrain vague en bordure de la voie rapide.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Evaluations dans le cadre du schéma directeur 2023

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La future station d'épuration devrait avoir le niveau de rejet attendu suivant :

DBO5 : 8 mg/l
DCO : 30 mg/l
NTK : 15 mg/l
NGL : 5 mg/l
NH4 : 4 mg/l
N-NO3 : 5 mg/l
Pt : 1 mg/l

C'est une amélioration notable, d'autant plus qu'il n'y aura pas de déversement en tête de station, l'ensemble des eaux usées sera traitées.

Le suivi sera réalisé selon l'arrêté du 21/07/2015

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

pas d'évaluation environnementale car amélioration des rejets et suppression des déversements en by-pass

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	schema directeur assainissement 2023	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Plan d'épandage : arrêté, rapport 2022, dossier initial	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Planning prévisionnel	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom ROY

Prénom Franck

Qualité du signataire Maire

À Aizenay

Fait le 1 4 / 1 1 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)